



CODE RNCP : 40147  
 NIVEAU : DIPLÔME DE NIVEAU 7  
 CERTIFICATEUR : PARTNER FORMATION (ISITECH)  
 DATE DE DÉCISION DE LA FICHE : 31/01/2025  
 DATE D'ÉCHÉANCE DE L'ENREGISTREMENT : 31/01/2030  
 CODE NSF : 326  
 FORMACODE(S) : 31008  
 CODES ROME : M1802 - M1803 - M1806 - M1810 - M1801



**LIEN FRANCE COMPÉTENCES** : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/40147/>

## PUBLIC

Candidats âgés de 16 à 29 ans révolus.

Sans restriction d'âge dans le cas où le candidat est officiellement reconnu travailleur handicapé ou sportif de haut niveau, ou s'il envisage de créer ou reprendre une entreprise supposant l'obtention du diplôme.

## MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Modalités d'accès : Processus d'inscription sur dossier de candidature, entretien, positionnement et signature d'un contrat d'apprentissage.

Délais d'accès : Délais : « La date de début de la formation pratique chez l'employeur ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat. » (Article L.6222-12 du Code du travail)

## PRÉREQUIS

Etre titulaire d'un titre de niveau 6 validé. L'intégration est possible après validation d'une 4e année d'études après le bac (niveau 4), et après étude du dossier de candidature. La sélection se fait sur dossier de candidature avec CV et lettre de motivation, complété d'un entretien individuel.

- Administrateur systèmes, réseaux et sécurité
- Développeur
- Post Bac +3 niveau 6
- Intégration possible en Post Bac +4 si équivalence et après étude des dossiers

Accessible via VAE - <http://www.vae.gouv.fr>

## OBJECTIFS PROFESSIONNELS

L'Expert en Systèmes d'Information possède une connaissance approfondie et spécialisée dans les systèmes d'information d'une organisation. Leur expertise couvre un large éventail de domaines, notamment les technologies de l'information, les logiciels, les bases de données, la sécurité informatique, les réseaux, la gestion des données, etc.

Ces experts sont généralement responsables de la conception, du développement, de la mise en œuvre et de la maintenance des systèmes d'information de l'organisation. Ils travaillent souvent en étroite collaboration avec d'autres services pour comprendre les besoins métier et développer des solutions informatiques adaptées.

En outre, les experts en systèmes d'information sont souvent chargés de surveiller les tendances technologiques et de recommander des améliorations pour optimiser l'efficacité et la performance des systèmes d'information. Leur rôle est donc crucial pour garantir que les systèmes informatiques d'une organisation répondent aux besoins opérationnels et stratégiques tout en restant à jour avec les dernières avancées technologiques.

**Manager, gérer et conduire des projets informatiques** : Communication et analyse du modèle financier du projet, Développement, analyse et pilotage d'un projet informatique, Conception de processus de gestion des leads dans un projet informatique

**Auditer et Piloter la stratégie du système d'information** : Audit et gestion du système d'information, Mise en œuvre et intégration des processus ITIL dans le système d'information, Mise en œuvre d'un plan stratégique pour le système d'information

**Concevoir et mettre en œuvre un système d'information sécurisé, virtuel et cloud (option)** : Sécurisation des réseaux, périphériques et environnements cloud, Conception de la virtualisation d'une architecture hautement disponible et automatisation des déploiements informatiques, Gestion des services et des identités

**Concevoir et développer des solutions logicielles avancées, big data et intelligence artificielle (option)** : Conception logicielle et développement d'applications, Analyse, gestion et traitement des données, Gestion et optimisation des solutions web

## PERSPECTIVES POST-FORMATION

Type d'emplois accessibles : Accès direct à l'emploi

Les experts en systèmes d'information peuvent exercer plusieurs types d'emplois dans le domaine de l'informatique : Consultant en systèmes d'information ; Responsable des systèmes d'information ; Architecte du Système d'Information ; Ingénieur système et réseau ; Développeur Full Stack ; Ingénieur Big Data et IA.

## VALEUR AJOUTÉE

- Réseau d'anciens élèves
- Semaine professionnelle
- Projets pédagogiques
- Partenariat dans le numérique
- Intervention de professionnels
- Proximité de l'équipe pédagogique

## LIEU DE LA FORMATION

Locaux de la Haute Ecole d'Arras (HEA)  
28 rue Baudimont à Arras

## MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Théorie – pratique – mises en situation professionnelle – Intervention de professionnels

Cas pratique – mises en situation – jeux de rôle – projets

## MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION

Mises en situations professionnelles suivies d'un entretien ; Questionnaire professionnel ; Mémoire de stage complété d'une soutenance orale ; Rapport de projet (présentation orale)

Validation :

Le titre ESI – Expert en Systèmes d'Information est une certification professionnelle de niveau 7 reconnue par le RNCP et donc par l'État.

La certification professionnelle est obtenue après validation de 3 blocs de compétences (les 2 blocs commun + 1 bloc optionnel), et validation des épreuves transverses. Il n'y a pas de passerelle ni d'équivalence pour cette certification.

Possibilité de valider des blocs de compétences, et ne repasser que ceux qui n'ont pas été validés afin d'obtenir de la certification. Validation totale ou partielle par blocs de compétences.

## NOMBRE DE PARTICIPANTS

Minimum 12 – maximum 15

## DURÉE DE LA FORMATION

910h parcours de 2 ans (455h 1re année et 455h en 2de année).

Début de la formation à compter de septembre

## PROGRAMME

Socle commun et choix d'une option

RNCP40147BC01 - Manager, gérer et conduire des projets informatiques

RNCP40147BC02 - Auditer et piloter la stratégie du système d'information

RNCP40147BC03 - (option) Concevoir et mettre en œuvre un système d'information sécurisé, virtuel et cloud ou

RNCP40147BC04 - (option) Concevoir et développer des solutions logicielles avancées, big data et intelligence artificielle

La liste des formateurs de cette formation peut être communiquée sur demande.

## EQUIVALENCE ET PASSERELLES

Equivalences et passerelles : Certifications professionnelles enregistrées au RNCP en correspondance partielle voir fiche RNCP « liens avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations.

## ENTREPRISES

Les experts en systèmes d'information peuvent être présents dans une multitude de secteurs d'activités : Ingénierie R&D ; institutions financières (banque, assurance) ; domaine de la santé (hôpitaux, cliniques) ; industrie ; Consulting et services informatiques.

## ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Accueil et accès des publics en situation de handicap.

Locaux : Réglementation ERP – Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Adaptation pédagogique de la prestation possible en fonction de la situation

Service handicap de l'UFA :

handicap.cfp@baudimont.com

Service mobilité du CFA VDP :

mobilite@vdpformation.fr

## TARIFS DE LA FORMATION

Coût de la formation : 9004 euros NPEC

Selon le décret n°2019-956 du 13 septembre 2019 « fixant les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage » :

Le tarif de la formation est aligné sur le montant de la prise en charge de l'opérateur de compétences concerné. Il peut varier selon la convention collective dont dépend l'employeur de l'apprenti, et selon les besoins particuliers de celui-ci (complément de prise en charge pour les apprentis en situation de handicap).

Zéro reste à charge pour l'entreprise du secteur privé.

Selon le décret n°2025-585 du 27 juin 2025 relatif à la prise en charge des actions de formation par apprentissage et l'article R.6332-25-1, une participation obligatoire entreprise de 750€ sera demandée pour les certifications professionnelles de niveaux 6 et 7.

Article L.6211-1 : « **La formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal.** »

Les employeurs du secteur public répondent à l'article L.6227-6 du Code du travail : « Les personnes morales mentionnées à l'article L.6227-1 prennent en charge les coûts de la formation de leurs apprentis dans les centres de formation d'apprentis qui les accueillent (...) », à l'exception du secteur public territorial qui bénéficie du décret n° 2020-786 du 26 juin 2020 relatif aux modalités de mise en œuvre de la contribution du Centre national de la fonction publique territoriale au financement des frais de formation des apprentis employés par les collectivités territoriales et les établissements publics en relevant.

## TAUX DE LA DERNIÈRE SESSION DE FORMATION 2025

Taux d'obtention des diplômes ou titres professionnels	Taux d'interruption en cours de formation	Taux de poursuite d'études	Taux d'insertion professionnelle à 6 mois *	Taux d'insertion professionnelle en lien avec le métier *
<b>NC*</b>	<b>NC*</b>	<b>NC*</b>	<b>NC*</b>	<b>NC*</b>

Lien Inserjeunes : <https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil>

\* Source = issue de la consolidation des enquêtes réalisées sur l'action / \* NC Non Connue

### COORDONNÉES

UFA BAUDIMONT

17 rue Saint Maurice – CS 40573 - 62000 ARRAS Cedex  
03 21 16 18 00



### SERVICE DÉVELOPPEMENT UFA BAUDIMONT

relations-entreprises@baudimont.com

